

Château-Larcher

De nouveaux itinéraires cyclables

La NR.fr - Publié le 26/10/2017



Les élus étaient, lundi, sur le chemin rénové de la Fontaine d'Ecrouzille à Château-Larcher.
© Photo NR

Après un aménagement mené en 2012, sur les dix communes de l'ancienne communauté de communes de La Villedieu-du-Clain, il convenait de développer le réseau d'itinéraires cyclables sur les six autres communes des Vallées du Clain. Actuellement, la communauté de communes compte 12 boucles de 12 à 19 km, soit près de 210 km d'itinéraires doux et sept boucles de 12 à 20 km sont en cours de réalisation.

380 km de chemins aménagés sur le territoire Les travaux d'aménagement ont débuté en septembre et consistent à créer une surface suffisamment roulante pour tous types de vélos sur les communes de Château-Larcher, Iteuil, Marçay, Marigny-Chémereau, Marnay et Vivonne.

Après travaux, le territoire proposera ainsi 380 km de chemins aménagés pour les déplacements doux. Les itinéraires empruntent des chemins ruraux ou des voies communales et départementales. Ils sont conçus pour répondre au mieux à la diversité des motivations et des usages : liaisons habitat - bourg - gare, domicile - travail, écoles, équipements de loisirs ou encore randonnée avec la découverte des sites naturels, du patrimoine, des producteurs locaux. Ainsi, au printemps 2018, il sera possible de relier à vélo sur des chemins balisés et sécurisés, les deux communes les plus éloignées que sont Marçay et Dienné. L'intégralité des circuits sera géolocalisée, des fichiers pourront être intégrés à des GPS ou à des smartphones.

La communauté de communes des Vallées du Clain a choisi, pour la réalisation de ces chemins, de soutenir le retour à l'emploi en intégrant un volume de 175 heures d'insertion comme le cahier des clauses administratives particulières des marchés publics le stipulait. A noter que cette opération est subventionnée par l'État à hauteur de 300.000 €, par la Région à hauteur de 255.200 € et par le Département à hauteur de 200.000 €.